

Conférence sociale mensuelle du 14 avril 2016

« La famille béninoise comme première école de démocratie »

Par Madame Marie-Antoinette ADISSODA, Historienne, Enseignante à la retraite

Introduction

Je remercie la Direction de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix et son équipe de la Coordination qui m'a fait l'honneur de m'associer à ses travaux de recherche et de formation, non pas parce que je suis spécialiste des questions de famille ou d'éducation, mais tout simplement pour que je partage avec vous, des préoccupations qui sont sûrement les vôtres aussi au sujet de l'éducation dans les familles béninoises.

L'objet de ces préoccupations en l'occurrence c'est : « **La famille béninoise comme première école de démocratie** ». A partir de cette problématique, je voudrais faire quelques réflexions mais surtout solliciter les vôtres, pour qu'ensemble, nous puissions ici et maintenant, sinon plus tard, nous armer pour mieux réaliser cette noble tâche qu'est l'éducation des générations montantes.

Dans l'argumentaire que j'ai reçu pour la préparation de cet exposé, j'ai pu lire entre autres : « Tout homme, est intégré dans une famille et c'est elle qui nous porte de manière à être forgé et formé à la stature d'une personne digne ».

L'Eglise, experte en humanité, affirme dans la Doctrine Sociale de l'Eglise (DSE) que : « La famille communauté naturelle est la première société humaine » (CDSE, n°123). C'est en cela que tout ce qui concerne la société, nous concerne tous.

C'est la famille qui imprime à l'individu de façon durable, sa marque dès son enfance à travers l'éducation aux valeurs qu'elle lui donne. Dans tous les pays du monde, quelle que soit la culture, l'être humain a besoin d'une famille pour se réaliser. Au Bénin, il existe des cadres institutionnels, structures religieuses ou laïques chargées de la famille.

Toutefois, l'existence de ces cadres institutionnels suffit-elle pour répondre aux exigences de l'éducation et de la formation du jeune béninois ? L'option démocratique de gestion du pays est aussi un acquis depuis bientôt deux décennies. Comment cette option introduite depuis peu chez nous est vécue dans nos familles ? Sont-elles armées pour former leur progéniture à la démocratie ? La démocratie ne serait-elle qu'une vogue comme l'évoquait le Père Raymond GOUDJO, ici même au cours d'une de ses interventions, ou une sorte d'incantation face aux difficultés du vécu quotidien.

Abordant la question en trois points, je vais parler de :

- La famille béninoise et ses valeurs
- La démocratie et ses valeurs
- L'éducation à la démocratie au sein de la famille béninoise

I. La famille béninoise et ses valeurs

Le concept de famille est assez large, c'est pourquoi nous allons définir ce dont nous allons parler.

I.1. Qu'est- ce que la famille ?

Selon l'anthropologue Claude Lévi-Stauss, la « famille est une communauté d'individus réunis par des liens de parenté existant dans toutes les sociétés humaines ».

La famille est un ensemble de personnes unies par des liens de sang ou des alliances. Elle est une réalité présente dans toutes les cultures.

La D.S.E la définit comme une communauté de vie humaine, communauté de personnes unies dans l'amour (CDSE, n°230).

En Afrique en général, et au Bénin en particulier, la composition de la famille est différente selon que l'on se trouve en présence d'une famille traditionnelle ou d'une famille moderne.

La famille traditionnelle, comporte en dehors du père de la mère et des enfants, les grands parents, les oncles, les tantes, les cousins cousines, neveux et nièces. Dans la famille traditionnelle africaine, le lien de sang n'est pas nécessairement un critère d'appartenance à la famille puisque dans certains cas, une cohabitation prolongée

peut être à l'origine de l'intégration dans une famille. Ainsi, certains anciens esclaves de l'époque précoloniale se sont vus intégrés à la famille de leurs anciens maîtres au point de perdre entièrement leur identité originelle. Enfin, on ne peut pas définir la famille béninoise sans parler du phénomène de la polygamie qui élargit la base de la famille et diversifie les pôles de décision.

Quant à la famille moderne encore appelée famille nucléaire, elle se compose du père, de la mère et des enfants. Au Bénin, quels types de familles rencontre-t-on le plus souvent ? En l'absence de statistiques, je me suis livrée à l'exercice suivant : entrant dans une rue de Cotonou, ce que nous appelons communément « von », puis dans la cour d'une maison à six appartements, j'ai essayé de décrire les types de familles rencontrées :

- Dans les deux premiers appartements, vivent des familles que j'ai qualifiées tantôt de nucléaires, papa, maman et deux ou trois enfants. Mais ce qui ne se voit pas, c'est que de ces deux ménages, l'un des pères de famille, a ailleurs dans une autre maison, ce qu'il est convenu d'appeler « bureau » avec deux enfants laissés plus ou moins à la charge de leur mère.
- Dans le troisième appartement, vit une jeune maman avec ses trois enfants. En effet, son mari titulaire d'un diplôme en génie civil est surveillant de chantier pour une entreprise de construction et se déplace au gré des travaux à exécuter par son entreprise. Toutes les deux semaines en général, il revient à la maison remettre un peu d'argent et rendre visite aux siens.
- Dans le quatrième appartement, vit une mère célibataire avec trois enfants.
- Dans le cinquième appartement, vit une famille de type traditionnelle comprenant grands-parents, parents enfants et neveux.
- Enfin dans le dernier appartement, vit un jeune célibataire avec sa mère et ses frères et sœurs chassés du village par la misère ou autre calamité.

Cet exemple banal est assez répandu chez nous et pose les problèmes suivants : Les familles nucléaires sont-elles des exceptions ? A qui incombe la responsabilité de l'éducation dans la famille béninoise ?

Mais, quel que soit le type de famille envisagé, famille élargie, famille nucléaire, famille monoparentale, la famille africaine en général et béninoise en particulier aspire à un idéal qui se manifeste à travers l'éducation à certaines valeurs.

I.2. Les valeurs véhiculées par la famille béninoise.

Comme le dit le Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise : « C'est dans la famille que sont inculquées dans les premières années de la vie, les valeurs morales, que se transmettent le patrimoine spirituel de la communauté religieuse et le patrimoine culturel de la nation » (CDSE, n°213).

Sans prétendre être exhaustive, on peut citer comme valeurs reconnues et transmises par la famille béninoise, la solidarité, le sens du partage, la soumission à l'autorité parentale, le respect de l'aîné, la politesse, l'obéissance, le sens du sacré, etc.

Essayons de décrypter certaines de ses valeurs :

- **La solidarité**, et non le parasitisme, une valeur forte en Afrique et au Bénin. Il s'agit de ce sentiment qui pousse à accorder à celui qu'on considère comme membre de sa famille, aide et assistance par devoir moral. Ce devoir est réciproque. Nous ne nous pencherons pas sur les causes d'un tel comportement mais retenons qu'il est comme inné en chacun de nous. De cette solidarité naît le sens du partage et devrait aussi naître, la recherche du bien commun compris comme le bien pour tous car comme le dit un adage de chez nous : « quand il y en a pour la bouche, le menton aussi y trouve sa part ».
- **Le respect de l'aîné et de la hiérarchie**. L'africain et le béninois en particulier, considère que la sagesse s'acquiert avec l'âge et que le puîné a toujours quelque chose à recevoir de son aîné. Dans toutes les communautés, le droit d'ainesse est respecté ce qui implique que toute personne peut s'adresser à un plus jeune que lui, pour lui faire des reproches ou lui donner des conseils sans nécessairement être un membre direct de sa famille. Le respect de la hiérarchie, loin d'être une soumission aveugle, éduque à l'ordre et à la discipline.
- **L'obéissance et le sens du sacré**. Ce sont des valeurs qui sont indispensables au maintien de l'ordre et de la cohésion sociale. La vie est un va et vient incessant entre le monde des vivants et celui des morts. Cette idée de transcendance fait qu'il faut à tout prix éviter d'offenser, ce qui vous dépasse et que vous ne comprenez pas.

II. La démocratie et ses valeurs

Il y a eu beaucoup de choses qui ont été dites sur la démocratie au point où cela frisait parfois la caricature. Contentons- nous de l'essentiel.

II.1. Définition : Qu'est- ce que la démocratie ?

Pour reprendre une définition du Père Raymond GOUDJO : « Dans son sens originel (dans la cité-état d'Athènes du V^e siècle av. J-C.), la démocratie, (du grec ancien *dēmokratia*, « gouvernement du peuple », de *dēmos*, « peuple » et *kratos*, « puissance », « souveraineté ») est un régime politique ou une organisation sociale où le peuple détient le pouvoir.

C'est un système politique au sein duquel le peuple dispose du pouvoir souverain. C'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple selon la définition d'Abraham LINCOLN.

On entrevoit les limites de ces définitions mais nous ne nous y attarderons pas, car le peuple pris dans son acception première ne peut exercer cette souveraineté sous peine de cacophonie et d'anarchie mais acceptons que par l'intermédiaire de ses représentants, c'est le peuple qui détient la souveraineté. Ce terme ne s'applique pas uniquement aux gouvernements mais à toute société ayant pour valeurs la liberté et l'égalité. Enfin, ce système politique né dans la Grèce antique, s'est imposé un peu partout dans le monde au cours des 18^e et 19^e siècles et a remplacé les régimes autocratiques d'alors.

II.2. : Quelles sont les valeurs de la démocratie ?

Citons, entre autres :

- La liberté individuelle
- L'égalité
- Le respect des droits de l'homme
- La recherche du bien commun

Ces valeurs qui s'expriment à travers les institutions et pratiques démocratiques que sont le suffrage universel, l'Etat de droit (c'est-à-dire souveraineté de la loi, séparation des pouvoirs, obligation de rendre compte, etc.), transposées en Afrique, ont donné naissance au cours de ces dernières décennies au pluralisme politique avec

la multiplication des partis politiques, à l'alternance politique avec l'organisation de consultations électorales plus ou moins régulières à divers niveaux.

Mais, ces valeurs reconnues universellement ne peuvent s'incarner que dans une culture donnée. La démocratie telle qu'elle est vécue aux Etats-Unis ne l'est ni en France ni au Bénin.

Après ces clarifications conceptuelles, voyons si à partir de nos valeurs culturelles et de l'éducation que nous inculquons aux jeunes béninois, nous pouvons promouvoir la démocratie. Parler de démocratie au Bénin, est-ce sacrifier à la mode issue des multiples « Conférences des forces vives de la nation » qui ont fleuri en Afrique au seuil des années 90 ou pouvons-nous dans nos valeurs culturelles trouver des ressources pour éduquer aux valeurs (ou la culture) démocratiques ?

III. La famille béninoise et l'éducation aux valeurs démocratiques

Trois points sont ici examinés.

III.1. Dans la famille traditionnelle

Dans la famille traditionnelle, n'y a-t-il pas des pierres d'attente à l'éducation aux valeurs démocratiques ? On serait tenté de dire non, car l'éducation traditionnelle laisse peu de liberté à l'individu qui est plutôt soumis à l'autorité du chef de famille, de l'aîné ou du groupe ; mais en creusant un peu le rôle de l'aîné ou du chef, que remarque-t-on ?

Ce dernier ne décide jamais seul. Toutes les décisions importantes sont prises par le conseil de famille ou tout au moins après consultation de certaines personnes et souvent dans un endroit où on estime que, l'esprit des ancêtres est présent ou est spécialement invoqué avant toute délibération. Ne serait-ce pas là une reconnaissance de la liberté d'expression, formulée horizontalement par les membres du conseil, mais aussi verticalement par les disparus (une sorte de communion entre vivants et morts, car en Afrique « les morts ne sont pas morts ») ?

Prenons aussi l'exemple de l'arbre à palabres ou « atchakpodji » sous lequel ont lieu des rencontres au cours desquelles chacun est invité à s'exprimer librement sous le regard bienveillant et attentif des aînés qui guident, orientent et tempèrent les ardeurs parfois fougueuses des jeunes. Cette éducation développe chez lui aussi le

sens de la responsabilité. Très tôt, les aînés se voient confier des tâches telles que la surveillance des plus jeunes ou de certaines activités de production.

Quant au respect de la hiérarchie, l'obéissance aux lois, le respect de la parole donnée, l'enfant y est initié très tôt. L'organisation sociale est conçue de manière à introduire l'enfant, puis l'adolescent progressivement dans le monde des adultes. Enfin, il y a d'autres valeurs morales telles que le courage, l'honnêteté que le jeune découvre tout au long d'un parcours initiatique sur lequel nous ne pouvons-nous attarder dans le cadre de cet exposé.

III.2. Dans nos familles aujourd'hui.

L'éducation aux valeurs démocratiques dans la famille dite moderne surtout celles où l'un des parents ou les deux parents sont instruits, me fait penser à l'image d'un cours d'eau, dont les eaux centrales forment un courant et coulent vite tandis que sur les rives, l'écoulement est ralenti sinon empêché par les matériaux ou objets divers qui encombrant le lit de ce cours d'eau.

Autrement dit, le courant central, c'est le contact de l'enfant avec tout ce qui est nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), Internet, cinéma, médias. L'information est rapide et diversifiée ; le jeune apprend presque en temps réel, ce qui se passe dans le monde autour de lui et réagit en conséquence. Les événements que nous avons vécus ces temps derniers au Bénin sont là pour nous en convaincre.

La lenteur du courant d'eau sur les rives, ce sont les braves parents plus ou moins imbus de leur mission éducative et encombrés par le poids de l'éducation qu'eux-mêmes ont reçu, les traditions, l'ignorance, la peur de l'échec, etc. Les valeurs traditionnelles ne sont plus respectées ou sont perturbées. Ainsi, par exemple :

- **La liberté individuelle.** Aujourd'hui, deux jeunes gens qui se rencontrent et nourrissent peut-être les intentions les plus louables n'attendent même plus l'assentiment de leurs familles avant de les mettre devant le fait accompli.
- **La solidarité** n'est plus pratiquée comme dans la communauté traditionnelle surtout dans les centres urbains où c'est la loi du chacun pour soi qui prévaut.
- Mais, en ce qui concerne **l'égalité**, la division traditionnelle du travail entre la fille commise aux tâches ménagères et exclue du processus de

scolarisation « yonnu wesi » et le garçon « glégbénou » autorisé à sortir et à s'adonner aux jeux pendant que sa sœur travaille, car il est conditionné pour être « akowé », tend à disparaître aussi bien dans les centres urbains que dans les villages.

- **La liberté d'expression** est devenue une réalité dans la famille traditionnelle comme dans la famille moderne.
- **La scolarisation**, l'action des médias a été déterminante sur ce plan et même chez les personnes non scolarisées, la création de structures associatives telles que les coopératives ou les divers groupements socioéconomiques ou politiques ont provoquées des changements de comportement.
- **La reconnaissance de la dignité humaine.** Hier, l'enfant handicapé « tohossou » avait moins de chance de survie que de nos jours et était souvent éliminé ou laissé pour compte. Il est de plus en plus intégré à la société qui lui reconnaît les mêmes droits qu'aux autres.

III.3. Les freins à l'éducation aux valeurs démocratiques dans la famille béninoise

- **L'illettrisme et le faible taux d'alphabétisation.** L'exemple que j'ai donné plus haut à propos de l'information et de la communication est édifiant. Sans un minimum d'instructions ou de formation, il est difficile de s'adapter aux exigences du monde actuel et d'en saisir l'essentiel ou de se débarrasser de tout ce qui est tabou, superstitions, désinformation. Or, dans la génération actuelle de parents, il y a encore plus de 50% d'illettrés. Et pour reprendre l'exemple des élections passées, combien de parents ont-ils pu expliquer à leurs enfants le projet de société du candidat pour lequel, ils ont voté ? Nul n'est censé ignorer la loi entend-t-on souvent dire. La Constitution de notre pays ou encore le Code des personnes et de la Famille sont-ils des documents que les parents seraient en mesure d'inciter leur progéniture à connaître ?
- **La défaillance des parents.** Dans la description que j'ai faite plus haut d'une cour familiale, il ressort que dans la majorité des cas, pour diverses raisons, le rôle d'éducateur de base est escamoté. Beaucoup de parents pensent que la mission éducative revient principalement à l'école ou bien ils se rejettent mutuellement le tort, oubliant qu'ils sont tous deux impliqués. Dans l'exemple cité plus haut, non seulement les pères de famille ne sont pas très présents mais

les mères, occupées au four et au moulin, se retrouvent seules à assurer le rôle de deux personnes.

- **Le manque d'engagement de l'élite politique qui profite de cette situation.**
Tout ce qui s'est passé au cours des campagnes électorales et des élections que nous avons vécues demeure très présent dans nos esprits pour qu'on le décrive encore. Les parents ont-ils réussi à jouer leur partition de guide et de modèle ? Doit-on se contenter de dire : « tout est bien qui finit bien » Les valeurs démocratiques citées plus haut ont-elles vraiment servies ? L'argent n'a-t-il pas été un élément perturbateur de la mission éducative ?
- Le faible pouvoir économique des populations qui sont le jouet des nantis. Pour pratiquer la vertu, il faut un minimum de moyens. A la suite des dernières élections, les Béninois et aussi l'opinion internationale ont apprécié la maturité des électeurs mais dans le feu de l'action, ce qui s'est passé n'était pas en faveur du respect de la dignité humaine et ceci interpelle tout le monde.

Conclusion

Le rôle de la famille est déterminant et primordial dans l'éducation « Togbao hinnou gba a » La démocratie au Bénin en est encore à ses balbutiements. Ce que les pays occidentaux n'ont pas tout à fait réussi en plusieurs siècles d'expérience démocratique, il serait prétentieux de vouloir le réaliser en deux décennies même si notre planète est réduite à la dimension d'un village.

L'éducation à la démocratie doit être perçue dans nos familles comme une éducation pour la vie et doit être permanente et non sporadique à l'approche des échéances électorales. Les parents ne devraient plus se désengager par rapport à ce devoir et croire qu'en envoyant leurs enfants à l'école, ils ont fait l'essentiel. Rien qu'en dialoguant avec ces derniers sur les diverses informations que les médias leur imposent, ils peuvent développer chez eux certaines valeurs démocratiques.

Beaucoup d'enfants par exemple, ont la mauvaise habitude d'éteindre la télé lorsque commence le journal télévisé ou de se lever pour aller vaquer à d'autres occupations jusqu'au retour de leur feuilleton préféré ou de la présentation du dernier clip de la vedette du moment. Les parents, il faut le reconnaître, ne peuvent donner à leurs enfants que ce qu'ils ont. L'effervescence que nous avons connue sur les

réseaux sociaux ces dernières semaines pourrait continuer à être exploitée non pas pour partager des fausses rumeurs ou des histoires sans intérêt mais pour former et aider les parents sur le plan de l'éducation.

Quel que soit le type de famille, le niveau d'instruction de ses membres, les problèmes vécus par eux, c'est à la famille que revient le devoir d'amener ses membres à acquérir le savoir être qui permet à l'enfant, « d'épanouir ses capacités de devenir conscient de sa dignité et de se préparer à affronter son destin unique et irremplaçable » (CDSE, n°212).

Merci pour votre attention.